

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

F + 41 22 809 02 02

www.acgf.ch – acgf@football.ch



Communiqué officiel n°12

Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00

Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14. 25

REGLEMENT ET COMMUNICATIONS DIVERSES

RETRAITS D'EQUIPES

FC Aigle

FC City

CCJLA, groupe 6

juniors E, 2ème degré, groupe 27

CALENDRIER

Les dates des tours de la Coupe Genevoise Tour préliminaire, 1/16 et 1/8 de finales sont sur le site depuis le 30 juillet 2009.

Voir « ACGF « Compétition » puis « Coupe », puis choisir la catégorie.

Pour les clubs qui ont déplacé des matches de championnat, en les fixant le même jours, voire 1 jour avant ou après ces différents tours de Coupe, l'ACGF a rétabli la date initiale du match de championnat, selon le calendrier du 30 juillet 2009.

Vous avez la possibilité d'avancer ces rencontres en prenant contact avec votre adversaire, l'arbitre au cas ou ce dernier est désigné.

Merci aux clubs de bien vouloir être attentifs en cas de modification de date pour un match de championnat, que ce dernier ne se trouve pas en concurrence avec un tour de Coupe Genevoise.

TOURNOI DU FOOTBALL DES ENFANTS EN SALLE LE 28 NOVEMBRE 2009

Le tournoi se déroulera, comme l'année dernière, au centre sportif de la Queue d'Arve. A cette occasion, l'ACGF recherche un club qui serait candidat pour tenir la buvette le jour de ce tournoi (boissons et nourriture). Pour plus d'informations, prendre contact avec Monsieur Maurice PORTANOVA, Président de la commission des relations et événements, tél. 079/219.50.80.

COMMUNICATION DU COMITE CENTRAL

Suite à la décision notifiée à la Ligue Amateur par le FC Racing Club Genève de retirer avec effet immédiat sa 1^{ère} équipe du championnat de 2^{ème} ligue interrégionale (groupe 1), il y a lieu de noter ce qui suit :

L'équipe du Racing Club Genève est classée au 14^{ème} rang du groupe 1 de 2^{ème} ligue interrégionale avec 0 match et 0 point, les résultats des deux premiers matches ayant été annulés conformément au Règlement de jeu de l'ASF (article 6 chiffre 8) ;

L'équipe du Racing Club Genève sera au terme de la présente saison reléguée en 2^{ème} ligue régionale ;

Dès lors il y aura en tous les cas au moins un relégué genevois de 2^{ème} ligue interrégionale en 2^{ème} ligue régionale et nous attirons votre attention sur les conséquence qui en découlent (3 relégués de 2^{ème} ligue en 3^{ème} ligue et 5 relégués de 3^{ème} ligue en 4^{ème} ligue).

Vous pouvez sur ce point vous référer aux Modalités et directives administratives de la saison 2009-2010. (cf. not. Lettre B chiffre 2 pages 15 à 17), qui sont disponibles sur Internet (sous « documents ») et vous ont été envoyées en format papier la semaine passée.

ASSEMBLE GENERALE DES DELEGUES DES CLUBS DE L'ACGF- saison 2008-2009

Samedi 31 octobre 2009 à 16 heures - Event Center – la Praille – Stade de Genève.

Ordre du jour statutaire :

1. Signature de la feuille de présence ;
2. Désignation des scrutateurs ;
3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire des délégués des clubs ;
4. Présentation et approbation des rapports annuels ;
5. Admissions, démissions, exclusions ;
 - a. Election :
 - du Président central de l'ACGF ;
 - des membres du Comité central ;
 - du Président et des membres de la commission régionale de recours ;
 - des délégués et suppléants de l'ACGF à la LA et à l'ASF ; des vérificateurs des comptes ;
6. Désignation du club organisateur de l'assemblée générale des délégués 2010 ;
7. Propositions du Comité central ;
8. Récompenses ;
9. Communications du Comité central ;
10. Propositions des clubs ;
11. Divers ;
12. Contre appel.

CHANGEMENT DE LA DATE D'UN MATCH

- Principe: Les matches doivent se jouer aux dates fixées par le calendrier.
- Un match ne peut jamais être retardé. En revanche, un match peut être avancé aux conditions suivantes :
 - ▶ 30 jours avant la date du match avec l'accord de l'adversaire et de l'arbitre si celui-ci est déjà désigné.;
 - ▶ 15 jours avant la date du match avec l'accord de l'adversaire et de l'arbitre. Une telle modification fera l'objet d'une taxe de Frs 20,- perçue par l'ACGF et destinée à couvrir les frais administratifs ;
 - ▶ Il ne sera plus possible de modifier la date du match 10 jours avant.

Il ne sera fait aucune exception concernant les matches fixés lors des vacances scolaires d'octobre (19 au 25 octobre 2009) pour les équipes qui ont des matches les 17 et 18 octobres ou les 24 et 25 octobre 2009.

CHANGEMENTS EN JUNIORS D/9 ET EN JUNIORS E

12.4 Arbitrage des matches de juniors D à 9 et concept d'arbitrage « les jeunes arbitrent les jeunes »

- Le concept d'arbitrage « les jeunes arbitrent les jeunes » s'applique aux matches de juniors D à 9 joueurs. Ces matches sont arbitrés par des jeunes en âge de juniors A et B, ayant suivi un cours théorique spécifique organisé par l'ACGF (concept d'arbitrage « les jeunes arbitrent les jeunes »).
- Les matches doivent avoir lieu obligatoirement le samedi matin.
- Les jeunes arbitres ayant suivi le cours sont indemnisés selon le tarif mentionné sous chiffre 12.1 ci-dessus.
- En cas d'absence d'un jeune arbitre, le match sera dirigé par un responsable du club recevant.
- En cas d'incident et uniquement dans un tel cas, l'arbitre du match est responsable de l'envoi

de son rapport à l'ACGF.

- Chaque club est seul responsable de l'envoi de la carte de match de son équipe à l'ACGF.
- Cette carte doit être correctement remplie (numéro du match obligatoire, noms des équipes, résultat, etc...) et être en possession de l'ACGF au plus tard le mercredi suivant le match. A défaut, le club s'expose à une amende.

12.5 Arbitrage des matches de juniors E

- En juniors E, l'arbitrage doit être assuré en priorité par un arbitre issu du concept d'arbitrage « les jeunes arbitrent les jeunes » (liste disponible sur Internet) ou, à défaut, par un membre du club recevant.
- En cas d'incident et uniquement dans un tel cas, le club recevant est responsable de l'envoi à l'ACGF du rapport de match.
- Chaque club est seul responsable de l'envoi de la carte de match de son équipe à l'ACGF. Cette carte doit être correctement remplie (numéro du match obligatoire, noms des équipes, résultat, etc...) et être en possession de l'ACGF au plus tard le mercredi suivant le match. A défaut, le club s'expose à une amende.

CONCEPT « BE TOLERANT »

Nous vous informons que les prochaines rencontres, en catégorie juniors B, 2^e degré, dans le cadre du concept « Be Tolerant » seront les suivantes :

- **19 septembre 2009 à 16h.00 – FC Onex 2 / FC Coheran 1**
- **Suite au retrait du FC Onex 2, cette manifestation est supprimée**
- **3 octobre 2009 à 14h.00 – FC Aire-le-Lignon Féminine / FC Compesières**

Tous les clubs concernés par ces rencontres ont reçu un courrier de l'ACGF pour confirmer ces dates et un membre de la CA prendra contact avec les entraîneurs et les responsables techniques afin d'expliquer et d'organiser le concept.

Compte tenu du caractère pédagogique et éducatif poursuivi par ces matches, les clubs concernés sont invités à s'associer à l'organisation et au bon déroulement de ceux-ci. En cas de violation manifeste des prescriptions précitées ou de mauvaise volonté évidente de la part d'un club, celui-ci est passible d'une décision d'amende et/ou de forfait.

FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »

Pour vous inscrire à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079/707.39.31 ou par e-mail : mario_civitillo@bluewin.ch. La date du cours vous sera alors communiquée directement lors de votre appel.

COURS POUR ARBITRES DEBUTANTS

Ce cours se déroulera le 15 septembre 2009 à 18h.45 au centre sportif du Bout-du-Monde pour le test physique (prendre ses affaires de sport) et continuera du 25 au 27 septembre 2009 à l'ACGF (Rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève) pour la théorie.

TOURNOIS AUTORISES

Sport GE Benfica	juniors E, C	12.12.2009
	Actifs	Salle Cepta mécanique 13.12.2009
	juniors D, B	Salle Cepta mécanique 23.01.2010
	Vétérans	Salle Cepta mécanique 24.01.2010
FC Donzelle	juniors F, E	Salle Cepta mécanique 13 et 14.02.2010
		Salle de poly. Dardagny

PUBLICITES AUTORISEES

FC Satigny	juniors D/9, 1 ^e degré, groupe 4	Café du Soleil
------------	---	----------------

CS Chênois
FC Academico de Viseu

2° ligue féminine
seniors

3J COM Mobile
Marçonnerie Béton armé
Ometier rénovation Carlos
Duarte

AMENDES

FC Aigle
FC City

retrait CCJLA
retrait juniors E

frs.800, --
frs.150, --

COURS ET FORMATIONS

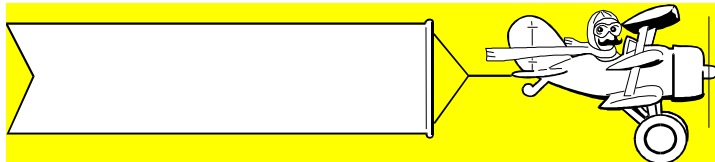
COURS FOOTBALL DES ENFANTS

Cours 3 : 2, 3, 16, 17 octobre 2009 au stade de la Fontenette.

COURS DES RESPONSABLES DES ECOLES DE FOOTBALL (inscription auprès de l'ACGF par le coach J+S du club)

Cours 1 : 23 septembre 2009 à Bernex

LA VIE DES
CLUBS (Informations
n'engageant pas la
responsabilité de
l'ACGF)



Genève, le 16 septembre 2009/el